

Jean-Baptiste André Godin à Célestin Hustache, 15 mars 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 1 p. (394v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Célestin Hustache, 15 mars 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50116>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 mars 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familièrè

Destinataire [Hustache, Célestin](#)

Lieu de destination Entraigues (Isère)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin explique à Hustache qu'en raison de son éloignement, il ne l'invite pas à faire le voyage de Guise pour trouver un emploi dans l'association du Familistère, et qu'en raison de son instruction fort élémentaire, il ne pourrait à ses débuts occuper qu'un emploi de manœuvre, payé 0,20 à 0,25 F l'heure.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#), [Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 15 Mars 1860

Monsieur Gustave,

Si vous étiez à Guise ou dans les environs, je vous donnerais de suite de l'ouvrage. Dans l'association mais il m'en coûte de vous encourager à faire un pareil voyage, sans savoir si vous vous plaisez ici, ni ce que vous y devez faire.

Je constate que vous n'avez reçu que ~~une~~ instruction fort élémentaire, vous ne pouvez donc trouver ici, à votre égard,

qu'un rôle d'assistant ou de manoeuvre dans les travaux de l'usine, ~~travaux~~ Or, ces sortes d'occupations sont payées de 20 à 25 centimes l'heure.

Je vous de juger ce que vous voulez faire, mais pénétrez-vous bien qu'ici comme ailleurs c'est le travail qui fait vivre le homme.

Cependant je vous prie, Monsieur, mes civilités parfaites.

Yves

397